

Rapport Moral 2011-2012

Un an s'est donc écoulé depuis notre dernier congrès.

Nous avons vécu une année de changement et de violence politique avec la casse de l'école publique qui s'est renforcée.

Aujourd'hui, plusieurs sentiments nous animent :

Tout d'abord un sentiment de soulagement, d'espoir, de confiance, de combativité et de satisfaction et enfin, la possibilité de tourner une page de l'histoire de notre pays illustrant un net recul sur de nombreuses valeurs de notre République.

Comme de nombreux parents, nous savons que nous n'en avons pas fini et qu'il faut faire partager notre volonté de poursuivre l'action pour l'école publique et faire preuve de vigilance afin de ne pas être une nouvelle fois déçus.

La place des parents à l'école.

Les parents d'élèves, doivent prendre toute leur place à l'école. Et chacun de vous sait à quel point c'est difficile.

Bien sûr c'est souvent exaltant. Se rendre compte jour après jour de ce que notre présence apporte comme soutien aux enseignants volontaires, comme frein aux régressions et attitudes négatives, comme incitation aux partenaires avec lesquels nous collaborons, comme réconfort et point d'appui aux élèves, c'est un plaisir qui ne se boude pas.

Mais pour cela combien d'efforts. Réunions de toutes sortes, conseils de classe, conseils de discipline, commissions de toute nature. Franchement à l'heure où certains s'attribuent à bon compte des parachutes dorés et des bonus de toute sorte, permettez-moi au nom du Conseil d'Administration de vous attribuer, de nous attribuer à toutes et à tous, la médaille de l'engagement et le tableau d'honneur qui regroupe encouragements, compliments et félicitations.

Bravo à toutes et à tous, nous le méritons sincèrement. Et poursuivons car bien des obstacles sont encore devant nous. Oui il va falloir nous battre pour que nos droits soient préservés et amplifiés : droit d'expression, droit d'opinion, droit de participation, droit de médiation. Trop souvent ces droits sont grignotés, bafoués et l'on tente de nous exclure jour après jour des établissements scolaires de nos enfants.

Après jour de la communauté éducative. Dans quelques jours, certains d'entre vous seront présents dans les commissions d'appel d'orientation, alors bon courage et pesez de tout votre poids dans les décisions. Car nous ne nous battons pas pour nous-mêmes quoique un peu quand même pour nos enfants. Mais nous nous battons surtout pour tous les enfants, pour l'intérêt général qui doit primer sur le particulier et les égoïsmes en tout genre.

Certes nous sommes encore loin du statut de délégué d'élève et nous espérons que celui soit enfin mis en place lors de ce quinquennat qui commence. L'objectif de coéducation pourrait alors être rapproché.

Pourtant, par notre action, il s'agit bien de défendre le droit des enfants à une scolarité épanouissante où l'on respecte son rythme de vie, ses motivations, ses projets. Une scolarité où les adultes présents l'aident à se construire tant sur le plan humain, que citoyen et Professionnel. Et ils nous le rendent bien. Car l'an dernier, quand nous disions au nom du Conseil d'Administration sortant que « l'expérience récente des mouvements lycéens montre bien la capacité de nos enfants à se prendre en charge, à s'organiser, à porter des revendications collectives, à développer une expression multiple » nous ne pensions pas avoir autant raison. Car ce sont eux qui avaient fait reculer Chatel et ce gouvernement qui ont cassé l'école publique avec notamment la réforme du Lycée.

C'est ce gouvernement qui a supprimé 80. 000 postes, et rendu de ce fait inaccessible pour nombre

d'élèves le droit à l'éducation. Ils ont en particulier droit à une véritable orientation. Cette politique a amené de plus en plus d'enfants vers l'échec scolaire. Elle a provoqué une souffrance grandissante parmi les enseignants en leur retirant les aides, les formations, et les soutiens nécessaires. Tout ceci évidemment se développe au détriment de nos enfants.

Nous devons renforcer nos liens avec tous les professionnels de la communauté éducative, avec leurs collectifs, avec leurs organisations et pour cela nous devons nous renforcer encore plus en interne. Travailler à élargir nos conseils locaux de parents d'élèves, faire l'effort permanent de nous ouvrir à tous les parents et chacun sait combien c'est difficile. Créer les actions qui permettront à certains de nous rejoindre sur la vie de l'école, pour mieux mesurer l'importance de se rassembler sur les valeurs de la FCPE. Ne pas en rester au chacun pour soi et rencontrer ces parents qui s'organisent de façon isolée en y engloutissant leur énergie et pour leur permettre de comprendre que l'union fait la force. Oui, car c'est notre action collective au sein de la FCPE qui peut être la force motrice pour de nombreux parents et qui est efficace pour obtenir des résultats.

Autre exemple de l'action de la FCPE95, le quotient familial pour la restauration dans les collèges. Qui l'a demandé, qui s'est battu pour l'avoir, qui l'a obtenu ? C'est le CDPE 95, ce sont nos conseils locaux. Cette action est aujourd'hui remise en cause par les nouvelles politiques tarifaires du Conseil Général. Il faut nous remobiliser sur ce sujet.

Et quand nous voyons aujourd'hui des communes refuser des enfants pour des raisons inacceptables et illégales, cela ne peut que nous indigner et nous amener à engager les actions et recours nécessaires pour faire prévaloir le Droit. Tous les enfants doivent avoir le droit d'accéder aux services périscolaires des municipalités. Nous continuerons donc à nous battre pour l'égalité pour tous.

Le poids des cartables, qui se bat sur ce sujet ? C'est en 6ème et en 5ème au moment où les enfants sont les plus fragiles dans leur croissance que les cartables sont les plus lourds. Là aussi le CDPE doit aider les conseils locaux à reprendre cette action à leur compte car dès que la pression retombe le poids des cartables de nos enfants ont une singulière tendance à l'inflation et comme les prix des fournitures ne cesse d'augmenter vous voyez bien qui subit la double peine.

La suppression des postes et la surcharge des classes, qui organise l'action de résistance ?

Pas de triomphalisme car nous sommes loin du compte. Nous avons vraiment besoin d'être plus nombreux dans les écoles et dans la rue. Nous avons besoin d'administrateurs dans tous les secteurs du département pour mieux relayer la vie des conseils locaux et coordonner l'action départementale. Nous avons besoin d'être plus nombreux car nous devons prendre des initiatives à la hauteur des attaques que l'école publique subit.

Combien de réformes imposées sans concertation, combien d'actions, de luttes engagées, de rassemblements, de manifestations. A l'automne ce fut dans le primaire et les lycées que les actions se menaient, Cet hiver encore, 60 000 personnes ont manifesté dans 24 villes derrière des banderoles qui proclamaient : « De la maternelle à l'enseignement supérieur et à la recherche : pour la défense du service public ». Ces milliers de personnes faisaient écho aux centaines de milliers qui battaient le pavé à Paris le 27 Septembre et le 31 Janvier

. Dans le même temps et malgré le silence quasi-total des médias, de multiples initiatives se déroulent à travers le pays sous les formes les plus diverses. Ici, des occupations de groupes scolaires et des actions Argenteuil, Ermont, Cergy, Versailles ; là, des pique-niques et des délégations ; ailleurs, des manifestations, des pétitions, des assemblées...

Des réformes qui s'accélèrent à un rythme effréné.

Une violente grêle de réformes s'abat sur l'éducation et la recherche, soulignant que l'école, enjeu de choix opposés, est une question centrale, non seulement pour nos enfants mais pour le pays tout entier à qui elle appartient. Parce qu'elle est l'affaire de tous : communauté éducative, jeunesse, citoyens et salariés, l'école résonne de la colère sociale. Le gouvernement prétendait hier que les caisses étaient vides, il a trouvé des milliards pour ceux qui jouent la bourse contre l'école.

Les mêmes affirmaient que leurs réformes scolaires étaient inévitables, comme l'ont prouvé les reculs imposés à Luc Chatel par les lycéens, les parents, les enseignants et les maires. Ils nous disaient que leur politique de bas salaires, de vie chère et de casse des services publics était la seule possible. Nos concitoyens des Antilles, dans l'unité d'action, ont démontré le contraire. Sur la seule question scolaire, ils ont arraché des titularisations et des recrutements d'enseignants, le gel de suppressions d'emplois administratifs, des baisses de prix pour les cantines et plusieurs fournitures scolaires, 200 euros d'augmentation pour les bourses étudiantes, et l'examen d'un moratoire sur le recrutement des professeurs des écoles et des enseignants du secondaire au niveau « master de professionnalisation ».

L'école maternelle, l'élémentaire, le collège, le lycée, l'IUT, l'université sont visés les uns après les autres. Suppressions de postes, disparition des Rased, suppression de la carte scolaire, socle commun, suppression des IUFM, diminution du temps de classe, financement de l'école privée par les communes, etc.

Tout est annoncé en même temps comme si cela n'était dû qu'à une simple coïncidence entre les différentes administrations pressées de mettre en œuvre les changements dont la France aurait besoin depuis 50 ans et qu'elle aurait trop tardé à réaliser. Nos grands énarques épris d'abnégation et d'esprit de sacrifice vont réaliser tout cela alors excusez les à l'avance si ça se percute un peu dans les tuyaux. En fait c'est la vieille tactique du saucissonnage cherchant à séparer les problèmes qui pourtant se complètent et à diviser les populations solidaires.

L'an dernier, nous dénoncions la création de seulement 23 postes pour 700 élèves de plus, cette année ce sont dix postes de créés pour 1408 élèves.

Les conditions d'enseignement se dégradent tant dans le 1er degré que dans le secondaire et l'on nous envoie des médiateurs avec un petit seau et une coupelle pour écoper l'inondation de violence que cela entraîne. La précarité grandit dans l'enseignement tant dans les familles que chez les enseignants, et les remplacements deviennent un vrai problème pour les académies. Que l'éducation nationale le reconnaisse on ne pourrait que s'en réjouir après tant d'années que nous leur criions aux oreilles. Mais il est à craindre que cette tardive reconnaissance n'ait pour but que de légitimer la création de cette agence de l'emploi dont on nous rabat les oreilles et qui va externaliser une fois de plus une partie de l'enseignement public.

En fait, alors que jusqu'ici les remplacements des enseignants étaient assuré par des agents titulaires (ZIL, TZR, brigade...), les inspections académiques et les directeurs d'établissement se servent désormais directement à l'ANPE. Ceci n'est pas une prédiction lugubre, c'est la réalité actuelle.

3

Regardons de plus près ce qui se joue par pallier.

Maternelle

Dire que l'école maternelle se résume à « changer les couches » rajoute le mépris à ce que d'autres disent plus poliment en assimilant l'école maternelle à un mode de garde parmi d'autres. Ainsi les pouvoirs publics ont-ils déjà fait calculer par les CAF un prix de journée pour les modes d'accueil dans des structures type crèche jusqu'à l'âge de 5 ans.

C'est notamment une question budgétaire: l'Etat se débarrassant des élèves avant 5 ans vers les accueils privés ou ceux assurés par les collectivités locales. C'est aussi une conception de la famille et notamment de la place de la femme, réduite à la ménagère qui doit garder les enfants. C'est encore un choix éducatif et une conception de l'avenir de la société, d'améliorer ou de supprimer ce qu'apporte l'école maternelle française, alors que celle-ci est citée en exemple dans le monde entier (même si des transformations profondes sont à apporter pour remédier aux insuffisances).

Elle est le lieu des premiers apprentissages scolaires : l'enfant y découvre de nouvelles pratiques sociales, qui vont le préparer à devenir un « élève », ceci est d'autant plus vrai dans la plupart des familles qui n'ont pas intégré la forme scolaire de socialisation à l'éducation familiale. Supprimer cet outil, c'est accroître les inégalités. Avec l'élévation des savoirs dans notre société, les objectifs ne

seront jamais revus à la baisse en élémentaire : à l'entrée en CP, le temps est compté pour apprendre à lire. Il est nécessaire que les enfants aient déjà appris certaines bases auparavant (les lettres, les sons, le sens d'une histoire...)

Où va-t-on les apprendre sans école maternelle ? Les autres lieux de socialisation, famille, centres de loisirs, etc. ont tous leur utilité mais la plupart des enfants n'ont que l'école pour se préparer à la scolarité future et se familiariser dès le plus jeune âge à l'émancipation intellectuelle par les savoirs. Pas étonnant que pendant cinq années ce gouvernement et les directives européennes se sont donnée pour objectif non pas de préparer une culture commune et une génération entière, mais seulement de conduire 50% au niveau Licence pour les besoins évalués par le patronat et de se contenter du socle minimal pour les autres.

Nous serons tous d'accord ici pour affirmer que l'école maternelle est menacée depuis des années, alors même que plusieurs travaux de recherche attestent de son efficacité. Cette menace s'inscrit dans une visée politique claire, et très apparente dans les programmes depuis 2008 : sa disparition c'est le choix d'organiser une société à deux vitesses, préparée dans une école à deux vitesses. Il s'agit bien de ne plus donner à l'école l'objectif de la réussite scolaire de tous. D'un côté les enfants qui arrivent déjà constitués en élèves à l'école, leurs familles en connivence avec les pratiques sociales scolaires ils ne souffriront qu'à la marge dans une logique de résultats de la réduction de l'école à la GS avec des apprentissages technicistes et mécanistes. Les autres se contenteront de réciter, mémoriser, restituer les bribes d'un socle commun qui leur permettra d'accéder à un Smic de connaissances mais pas aux savoirs. Car au-delà de la réussite scolaire ce qui est à l'ordre du jour et c'est là que les menaces sur l'école maternelle sont particulièrement inquiétantes, c'est la remise en cause des fondamentaux de l'école dans un pays démocratique.

C'est pourquoi il nous appartient de réfléchir à ce que nous mettons derrière la défense de l'école maternelle. Nous réaffirmons une fois de plus que les structures jouent un rôle important :

- des moyens humains avec du personnel enseignant et non enseignant formé,
- des moyens matériels, avec des locaux adaptés, du matériel de qualité, des effectifs allégés.

4

On sait désormais que alors que l'école maternelle a considérablement changé : la quasi-totalité des élèves est scolarisée à partir de 3 ans ; on est passé de 80 élèves à 25 par classe ; d'enseignants bacheliers à des enseignants recrutés à Bac+3 ; l'école maternelle a changé dans ses orientations : on est passé d'une école centrée sur l'enfant à une école centrée sur la préparation à l'école élémentaire. Le constat est unanime (de la recherche aux Inspecteurs généraux) l'école maternelle ne profite pas de la même manière à tous, elle profite y compris dans ses différents modèles prioritairement aux élèves issus des classes sociales moyennes et supérieures.

Cela signifie que la question des structures ne répond pas à elle seule à l'exigence d'une école démocratique, à moins que nous ne pensions cette démocratisation et ne limitions notre ambition à l'accroissement de l'efficacité de l'école qu'en termes comptables de résultats, d'utilité : une acquisition plus rapide des techniques de lecture, de meilleures notes aux évaluations CE1 et CM2, pour plus tard plus d'élèves des classes populaires dans les grandes écoles.

Pour autant la question des résultats scolaires n'est pas une question mineure, mais elle ne prend sens que si elle est mise en travail à l'école maternelle avec ce qui fait finalité de cette école : le développement des enfants, comme élèves certes mais aussi comme personnes singulières dans l'envie et la volonté de se construire eux-mêmes avec les autres. Il s'agit donc bien de réhabiliter les fonctions de l'école : apprendre pour réussir, c'est-à-dire en maternelle à la fois apprendre à l'école et apprendre l'école, apprendre pour grandir, c'est-à-dire sortir de sa famille pour rencontrer les autres (ses pairs mais aussi le patrimoine), et prendre conscience de possibles encore insoupçonnés, de pouvoirs d'agir, de penser qu'ils vont apprendre à exercer. Et qu'il s'agisse de la réussite scolaire ou du développement, le constat fait par la recherche mais encore une fois aussi par les Inspecteurs Généraux c'est que l'on est à une étape de l'histoire de l'école où ce qu'il faut transformer ce sont les pratiques. Certaines produisent docilité et soumission ce qui est antinomique avec la pensée et donc

les élèves échouent mais ils peuvent aussi réussir des exercices sans comprendre les notions alors que d'autres provoquent réflexion, développement de l'imaginaire, ouverture aux autres. Aujourd'hui défendre l'école maternelle c'est travailler à sa transformation.

Elémentaire

Pour tous c'est là que se construit l'échec scolaire. Cela mérite d'être pris à sa juste mesure. Vers 1950, la moitié d'une génération obtenait le « certificat d'études primaire » (évaluant le lire-écrire compter).

Aujourd'hui, 66% des garçons et 70% des filles décrochent au moins le bac. Mais dans une société plus cultivée, sortir sans diplôme est plus pénalisant qu'autrefois. Et une société plus juste impose de combattre l'échec, qui frappe inégalement : si 8% d'une génération sort sans aucun diplôme, ce risque est dix fois plus élevé pour un enfant d'ouvrier que pour un enfant de cadre. 37% d'une génération sort de l'école sans le bac, alors que ce taux est de 59% des enfants d'ouvriers contre 16% des enfants de cadres. Il n'y a pas de fatalité, tous les élèves sont capables d'apprendre, mais pas dans n'importe quelles conditions d'enseignement. Surtout aujourd'hui, où les savoirs sont de plus en plus conceptuels (c'est normal pour préparer de futurs adultes en phase avec la révolution informationnelle) et nombreux (langues étrangères, etc.). Donc l'école primaire unique doit désormais préparer tous les élèves à poursuivre des études et pour ce faire à acquérir ces savoirs. Le défi majeur, c'est que l'école ait les conditions d'enseignement adéquates pour que chaque élève comprenne, quelle que soit sa famille : la majorité des élèves de la scolarité unique ont des parents qui ne peuvent pas refaire les cours à la maison le soir (54% ont un chef de famille ouvrier, employé ou sans activité).

Mais le gouvernement a supprimé 2h de classe élémentaire par semaine (soit 2 semaines/an !) : comment enseigner des choses plus nombreuses et complexes à chaque élève en moins de temps ?

Voilà une pression exercée pour cesser l'égalité d'objectifs pédagogiques. L'Etat se défait de sa responsabilité et exerce des pressions sur les familles qui savent ou qui paieront les cours privés, ainsi que sur les collectivités pour se substituer...

« L'aide individualisée » du ministre renonce à transformer les conditions d'enseignement dans le cadre normal de la classe pour renvoyer le problème ailleurs, où ces élèves n'auront pas plus de temps qu'avant, et des enseignants pas formés à surmonter les difficultés qui se sont cristallisés du fait de la fermeture des RASED (réseaux d'aide spécialisée pour les élèves en difficultés).

Collège

Le collège « maillon faible du système éducatif » ? Dans le cadre de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, alors que la FCPE demande une scolarité obligatoire jusqu'à 18ans c'est à ce niveau que se décide l'orientation future de l'élève, sur la base – en principe, – de ses vœux concernant son avenir professionnel, en réalité pour l'essentiel en fonction du niveau scolaire atteint. C'est donc à ce niveau que se révèle la capacité du service public à assurer sa fonction officiellement affichée de promotion et « d'égalité des chances » de tous les jeunes. Or si 10 à 15% d'entre eux entrent en 6ème en situation de grande difficulté dans les apprentissages, ce taux reste le même à l'issue de la classe de 3ème, et 27% sont orientés – trop souvent sur la base de l'échec scolaire – vers l'enseignement professionnel en LP.

Dans le cadre de l'objectif fixé au niveau européen d'amener 50% des jeunes au niveau de la licence d'université, il fallait concevoir comment gérer au mieux les autres. Le collège est ainsi réorganisé en fonction des orientations tracées par la loi Fillon de 2005 : « socle commun des connaissances » pour tous définis sur une base étroitement utilitaire, compléments de formation éventuels (options) pour ceux qui seront « capables » de suivre (ou qui pourront se payer des enseignements complémentaires

hors collège) ; qui aujourd'hui en place progressivement, sur la base de la suppression de la carte scolaire et de la mise en concurrence des établissements : d'un côté (l'institution) on trouve l'individualisation des parcours scolaires, la mise en place des PPRE, le « livret de compétences » et la « note de vie scolaire » avec l'alibi de « l'accompagnement éducatif » ; de l'autre côté (les élèves), le nouveau Brevet des Collèges venant valider... l'acquisition du minimum : le « socle commun » ! La sélection et l'orientation par l'échec sont maintenues et renforcées. Cerise sur le gâteau : les suppressions de postes programmées au titre de l'austérité budgétaire et de la réduction du nombre de fonctionnaires...feront preuve de volonté de réussite (le mérite)

Lycée

Les réformes du lycée général et technologique, comme celle du lycée professionnel, ne sont pas de petites mesures techniques. Elles constituent l'un des outils de l'adaptation du système scolaire aux calculs du patronat qui veut : former 50% des jeunes à bac+3 (les autres à niveau inférieur) donc les préparer à cela en amont ; mais en limitant les savoirs à leur utilité sur le poste de travail futur sans qu'ils soient donc maîtrisés et critiquables grâce à la discipline qui les a produits (d'où la modularisation des enseignements) ; et sans reconnaître la qualification commune du diplôme pour mettre les salariés en concurrence et les exploiter (d'où l'individualisation des formations par le biais des options et du bac à valeur variable selon le contrôle continu de l'établissement quand on affaiblit le diplôme commun national). C'est le cas en lycée général et technologique, la réforme imitant celle des diplômes universitaires LMD. C'est encore le cas en lycée professionnel, où en plus on atténue les marches graduelles qui permettaient de commencer par un CAP, puis un BEP et un bac pro) : le seul objectif est de fournir les quotas de travailleurs formés à tel ou tel niveau demandé par le patronat et pas plus, faisant fi des besoins de formation et de qualification beaucoup plus forts dans la société. Une atténuation de ces logiques ne suffit pas. Le lycée, pour répondre aux besoins des jeunes et de la société, a besoin d'une autre réforme, dans une autre direction. Prolonger la

6

scolarité, ce n'est pas prolonger le supplice, c'est l'ambition d'y remédier. Après la scolarité unique, quelle que soit la filière choisie, la scolarité doit se faire jusqu'à 18 ans sous un statut scolaire protégeant de l'exploitation, parmi les élèves, ceux qui suivent une formation comprenant un aspect professionnel et affirmant que le jeune est un travailleur encore en formation initiale non soumis à l'exigence de rentabilité immédiate.

La marchandisation de l'enseignement public en opposition aux valeurs qui sont celles d'une société humaine du progrès et du vivre ensemble

D'abord, nous savons qu'il y a la volonté de réduire drastiquement la part du budget de l'Etat consacrée à l'Education, et pas seulement à l'Education : à toutes les dépenses utiles. Et nous savons, pour le constater déjà, que la crise du modèle économique libéral va servir de prétexte à serrer encore plus les cordons de la bourse. Qu'on l'appelle « réduction des déficits publics » ou « révision générale des politiques publiques », la fameuse « chasse aux gaspis » d'autrefois reprend du service ! Tous les projets, toutes les mesures sont donc habillés du bon sens, de l'efficacité, du bon usage des deniers publics.

Ensuite nous savons qu'au-delà de ces aspects financiers, ce qui se cache aussi derrière ce train de mesures, c'est une attaque massive contre le caractère de service public de la recherche et de l'éducation nationale. Là comme dans d'autres domaines, l'objectif est de faire passer au secteur privé, marchand, des pans entiers de l'activité du service public. L'Education et la recherche, comme la santé, l'énergie, les médias et tant d'autres, sont directement dans le collimateur.

Et bien évidemment tout cela a un sens c'est le remodelage d'une société vers un projet politique où toutes ses composantes sont au service de l'argent. En clair : un autre système scolaire, tout entier tourné vers les rentabilités financières.

Autrement dit : la production des savoirs et leur diffusion sont aujourd'hui au cœur de l'une des batailles décisives pour l'avenir de la société.

En matière de recherche, l'enjeu est de capter la production des savoirs, et de limiter les investissements pour leur production, afin qu'ils obéissent aux intérêts privés en étant traduits en inventions technologiques rapidement marchandisables, dégageant du profit à court terme. D'où le remplacement des budgets sur fonctionnement par des budgets sur des objectifs qui échappent aux chercheurs et aux citoyens. D'où aussi le nouveau statut des universitaires instaurant l'évaluation hiérarchique par un président d'université soumis à la pression du marché.

On voit aussitôt la contradiction : pour que le profit pilote les choix de recherche, le système libéral pousse à ces réformes, alors même que grandit dans le pays le besoin d'une recherche publique misant sur le long terme, pour que les progrès de la connaissance aident au développement des hommes et de la société.

Les universités sont en train de constater dans les faits les dégâts occasionnés par la LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités).

Du côté de l'enseignement, si le gouvernement met le paquet avec son arsenal de réformes, c'est que pour lui la question est cruciale. Le système scolaire actuel, sorte de compromis entre la démocratisation des études et la sélection sociale, ne lui suffit plus. Il lui faut maintenant le réorienter en profondeur pour produire des salariés conformes aux intérêts à court terme de l'employeur. La tendance est déjà très révélatrice dans la formation des salariés : au cours des 30 dernières années, entre 1975 et 2005, pour satisfaire leurs besoins, les employeurs ont multiplié par deux le nombre de salariés qui bénéficient d'une formation. Mais dans la même période la dépense qu'ils ont engagée pour ce faire a été divisée par deux en pourcentage de la masse salariale ! Et parmi ces formations, celles donnant lieu à une qualification ont diminué de moitié ! De plus en plus, les formations sont réalisées en interne, et de plus en plus directement utiles sur le poste de travail.

C'est tout bénéfice : avec ces formations étroitement utilitaires, pas de risque d'émancipation intellectuelle des salariés, pas de véritable qualification, et pas de revendication salariale ! L'enseignement est donc placé sous le triple signe de la « réduction des dépenses », de la modularisation (du tronçonnage) et de l'« individualisation ».

- Le modularisation, avec des formations éclatant les savoirs en petits objets « utiles » sur un poste de travail et une compétence précise, mais déconnectés de la compréhension réelle des phénomènes pour éviter les esprits critiques,
- Et l'individualisation, avec des niveaux de sortie revus et des référentiels de compétences individualisés. A terme, donc, des diplômes locaux, puis plus du tout de diplôme commun, plus de qualification commune, mais une mise en concurrence des individus tirant les salaires vers le bas.

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre pourquoi et comment le gouvernement à valider le traité de Lisbonne auquel nous étions en désaccord, pour amener 50 % d'une génération à la licence. Entendez : 50 % d'une génération de salariés exploitables avec une formation à Bac + 3, juste assez instruits pour être performants dans leur travail, mais pas davantage. Surtout pas davantage ! Et les autres 50 % ? Ceux-là, les sacrifiés, se répartiront dans les niveaux inférieurs selon les besoins de main d'œuvre et n'auront pour tout portage qu'une formation au rabais, la moins coûteuse possible.

Dans cette logique, le socle commun c'est la part minimum d'enseignement pour tous durant la scolarité obligatoire, qui prépare le futur « tri social ». Dans cette logique, encore, la volonté de suppression de la maternelle, la réduction du nombre d'heures de classe, la suppression des Rased, la suppression de la formation spécifique des enseignants, etc.

Défendre nos valeurs

Gratuité

Les gouvernements successifs ne cessent de dire que l'effort financier en matière d'éducation va croissant, et opposent celui-ci aux résultats qualitatifs. Cette fausse opposition cache la plupart du temps une question essentielle : le niveau des dépenses publiques. La vérité est qu'il y a bien désinvestissement de l'État si l'on compte en proportion des richesses produites. En 1993, avec une scolarisation moindre, et un investissement inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, l'État consacrait 7,8% du PIB à l'école, contre 6,3% en 2005 (ce chiffre recouvre la totalité des dépenses).

La France est en recul dans le classement de l'effort des pays en matière éducative. Nous souhaitons que ce recul s'arrête pour ce nouveau quinquennat.

Dans le détail pour 2005 (il faudrait trouver des chiffres plus récents), la dépense totale intérieure d'éducation était de 118 Mds d'€, incluant la part de l'État (63%), des collectivités territoriales (21%), des ménages (8%). En parallèle, les propositions de loi récentes obligent les communes à payer à des écoles privées la même participation par élève que l'effort porté dans la commune à la scolarisation dans le public, au nom de la « libre concurrence ». C'est une attaque de plus contre l'école publique et contre le budget des collectivités locales.

Egalité

Dans beaucoup de territoires, la décentralisation s'est traduite en collège et lycée par une diminution locale des moyens donnés aux établissements, la question de l'inégalité entre territoires existe. Il en va de même dans l'enseignement supérieur, entre antennes décentralisées et sites principaux d'universités.

Ces inégalités de financement signifient une conception inégalitaire, de mise en concurrence. On la retrouve à tous les degrés avec la logique d'autonomie financière des établissements (loi LRU à l'Université, logiques similaires dans le secondaire, création d'EPEP dans le primaire). D'où une mise en concurrence et une dépendance de financements locaux et privés, aléatoires. Autre conséquence : des budgets des collectivités territoriales lourdement plombés par ces transferts de compétences. Le remplacement des logiques de territoires par des logiques individuelles renforce l'inégalité :

- avec les attaques contre la carte scolaire, c'est le droit de chacun à être scolarisé au plus près de chez soi qui est menacé, comme la scolarité unique et au-delà le principe d'égalité même. La dislocation de la politique compensatoire d'éducation prioritaire en est un signe. La question des moyens dont disposent les établissements se pose avec acuité. Dans le Val d'Oise nous voyons bien
- ces différences, entre petites communes rurales et grandes villes, entre centre d'agglomération et quartiers populaires, selon que le territoire compte une population plus ou moins imposable
- Au niveau du primaire (élémentaire et maternel) les choix politiques locaux conduisent à des inégalités de moyens attribués aux écoles. Même avec des majorités progressistes, malgré toute la bonne volonté, les moyens dont disposent les collectivités sont inégaux. D'après une enquête nationale menée par un syndicat enseignant datant de 2002, les crédits dont disposent les écoles primaires diminuent d'année en année. Elles varient de 1 à 10 selon les communes, et l'écart allait déjà en s'accroissant. Le rapport de la Cour des comptes (« Les communes et écoles de la République », déc. 2011) confirme cette analyse.

Les fournitures scolaires constituent le principal facteur d'inégalité avec un budget annuel par élève variant du simple au double (de 31€ à 64€). La Cour critique le retard de la France pour l'utilisation de l'ordinateur en classe et dénonce la faiblesse du financement par rapport aux autres pays européens. Elle avance le chiffre d'un poste pour 22 élèves (constats des disparités allant d'un poste pour 5 élèves à un poste pour 148 élèves), alors que le ministère, pour sa part, annonce un poste pour 10,5

élèves. Ne serait-il pas un signe de démagogie ?

Dans beaucoup de territoires, la décentralisation s'est traduite en collège et lycée par une baisse locale des moyens donnés aux établissements, la question de l'inégalité entre territoires se pose. Il en va de même dans l'enseignement supérieur, entre antennes décentralisées et sites principaux d'universités.

Ces inégalités de financement signifient une conception inégalitaire, de mise en concurrence. On la retrouve à tous les degrés avec la logique d'autonomie financière des établissements (loi LRU laquelle la FCPE demande la suppression à l'Université, logiques similaires dans le secondaire, création d'EPEP dans le primaire). D'où une mise en concurrence et une dépendance de financements locaux et privés, aléatoires. Autre conséquence : des budgets des collectivités territoriales lourdement plombés par ces transferts de compétences.

Solidarité

Nous avons avec le SMA (service minimum d'accueil) un bel exemple de ce qui est contraire à la solidarité tout en s'habillant de celle-ci.

Dire que les collectivités devraient se substituer à l'Etat en cas de grève d'enseignants en instaurant un service minimum d'accueil des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires est un non-sens. Nul ne peut être contraint de faire ce qu'il ne peut objectivement pas mettre en oeuvre. De plus, force est de constater que son application pose un problème de fond. Cette disposition a été adoptée contre l'avis des syndicats d'enseignants, des fédérations de parents d'élèves et en opposition avec les associations d'élus. C'est sous couvert de répondre à une hypothétique demande des familles d'assurer une permanence d'accueil les jours de grève, que le Président Sarkozy avec son ministre de l'éducation a remis en cause le droit de grève des enseignants. Leur objectif est de casser les mobilisations sociales opposant enseignants et parents. Il met au même niveau d'une part l'enseignement et la garderie, d'autre part l'obligation et la gratuité scolaire avec le prétendu « droit d'accueil » et ce pour mieux faire passer sa politique de régression éducative et d'augmenter les suppressions de postes d'enseignants.

C'est inacceptable : par-delà le transfert financier, l'objectif visé est de transformer la mission du maire : organiser le vivre ensemble entre tous les habitants en lui faisant porter la responsabilité de la gêne occasionnée par le mouvement de grève des enseignants.

Force est de constater que sa mise en place n'a pas été suivie par toutes les communes qui se mettaient hors la loi. Il n'a toujours pas vu le jour.

Beaucoup de Préfets ont été déboutés de leur mise en demeure aux Maires d'appliquer le SMA par référé. Dernièrement les Maires réfractaires ont été contraints par les Tribunaux Administratifs à fournir la liste de tous les personnels pouvant être mobilisés.

Evidemment c'est du n'importe quoi.

Pour notre part à la FCPE, nous avons une autre conception de la solidarité, celle par exemple qui consiste à mettre tout en œuvre pour que les enfants de familles ayant dû fuir leur pays d'origine dans des conditions que chacun imagine, et se retrouvant sans papiers en France, que ces enfants puissent suivre une scolarité normale, comme tous les autres, sans discrimination, ainsi que le prévoit la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. La FCPE95 est l'un des piliers du RESF95 et de l'île de France. Nous comptons bien poursuivre dans cette voie quelles que soient les menaces que les parents et citoyens ont eu à subir sur ses cinq dernières années.

Laïcité

Suppression de l'article 89 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales sur le financement des écoles privées et des décrets d'application de la loi

Nous devrions revoir les textes sur le financement des écoles privées et la question « Laïcité, religion et service public »

Organisation de la semaine

La suppression de 2h par semaine équivaut à 2 semaines de classe par an, soit un trimestre entier en 5 ans d'élémentaire. Depuis 50 ans, le temps de classe des élèves a beaucoup diminué. Alors que l'élémentaire n'a plus pour seule mission de transmettre le lire-écrire-compter, mais aussi des savoirs plus complexes pour préparer des études longues quelle que soit l'origine sociale des élèves.

Les écoliers qui n'ont que l'école pour apprendre sont pénalisés quand le temps scolaire diminue : la famille ne peut pas se substituer à l'école. Le samedi matin était aussi un moment pour que les parents qui travaillent tout la semaine rencontrent les équipes enseignantes ou se rencontrent entre eux. Encore une pénalité pour les familles de salariés. Le Ministre Monsieur Chatel devait revenir sur l'organisation de la semaine. Aucune décision n'a été prise faute de courage politique et de prendre en compte les rythmes de l'enfant au profit d'une gestion purement technique et financière de l'école. Il avait sûrement d'autres urgences à traiter par exemple comme la refondation de l'enseignement de l'orthographe le 16 avril 2012!

La FCPE est favorable à une semaine de 9 demi-journées.

Dans le Val d'Oise comme dans d'autres départements, des réflexions sont poussées par les Inspections d'Académie dans la plus grande opacité. Les parents évidemment en sont exclus.

L'école du socle sur Deuil par exemple. Où en sommes-nous aujourd'hui, alors que nous voyons de plus en plus de fusions d'écoles chaque année. Cette politique nous amène à avoir des écoles à plus de 450 élèves.

Quand ceci correspond avec le traitement progressif de l'échec hors de la classe et bientôt hors l'école, avec le transfert aux villes de l'embauche d'enseignants de langue étrangère, d'EPS, etc., comme avec la suppression des postes d'enseignants fonctionnaires mis au concours, ne court-on pas le risque de voir les enseignants titulaires de la fonction publique d'Etat n'assurer à terme qu'une demi-journée avec une classe, pour le « socle commun minimal » et transférer hors l'école (communes et familles qui en ont les moyens, sinon au privé) tout ce qui dépasse : l'éducation culturelle, le développement de capacités de réflexion au-delà du minimum, la préparation à faire des études longues...

Et ce qui est fait par un animateur ou un intervenant inégalement formé, l'est-il partout avec le même objectif de préparation à la scolarité longue ? L'économie de postes sera énorme, comme la perte de qualité, l'augmentation des budgets municipaux aussi. Avec cette pression du transfert hors de l'école de l'acquisition de ce qui est nécessaire à la réussite scolaire, le risque est grand d'un usage encore plus inégal du temps libre déstructuré (fin de la journée pleine du mercredi), selon la disponibilité des parents pour conduire à différents clubs et cours privés... et le renvoi vers les collectivités de l'angoisse des parents sur l'aide à la réussite scolaire.

Nous réclamons pour notre part, le retour aux 936 heures annuelles, les 26 heures d'enseignement pour tous les élèves par semaine, le soutien scolaire sur le temps de l'école, la prise en compte du rythme de l'enfant, des effectifs adaptés, des enseignants en sur numéraire, et la plus large concertation de toute la communauté éducative.

Face aux attaques la contestation gagne du terrain :

La FCPE95 est solidaire de tous ces enseignants qui en conscience ont décidé de poursuivre l'action pour le retrait total du fichier « Base élèves ». Ce fichier fruit d'une réflexion vérolée par le tout sécuritaire a déjà été épuré d'une grande partie de ses effets nocifs. Mais cela ne suffit pas. Nous ne refusons pas systématiquement les statistiques et ne sommes pas accrochés aux questionnaires papiers qui fleurissent dans les collectivités. Mais tout fichier central est porteur d'une autre logique, d'une autre dangerosité pour les droits de l'homme et du citoyen.

En tant que signataire de la convention internationale des droits de l'enfant adoptée par les Nations

unies et qu'elle a ratifiée en 1990, la France doit en respecter les termes. Pour le vérifier, l'ONU demande à chaque Etat de présenter un rapport au Comité des droits de l'enfant. Des ONG peuvent aussi présenter un "rapport alternatif", une possibilité qu'a saisie la branche française de Défense des enfants-international (DEI). Forts des éléments transmis par le gouvernement et de ce rapport alternatif, les experts du Comité des droits de l'enfant ont adressé à la France une liste d'une trentaine de questions.

C'est dans cette liste que le Collectif national de résistance à Base élèves a réussi à glisser la sienne.

Conforter une démarche de rassemblement, ouvrir des pistes de travail pour construire une école démocratique, progressiste, émancipatrice, garantissant la réussite de tous les élèves, nous le souhaitons sur ce quinquennat

Des initiatives locales pour défendre et transformer l'école publique se sont développées, parfois à l'initiative de parents, de personnels de l'éducation nationale... à chaque fois face à des mauvais coups dont les effets se faisaient ressentir localement : fermeture de classe ou d'école, danger sur la maternelle, luttes contre la décentralisation Raffarin, contre le socle commun minimal, le changement de l'organisation de la semaine en primaire, ou la carte scolaire, la réforme du lycée...

Dans tous les cas apparaît à la fois le besoin de se rassembler pour agir ensemble, se défendre, pour échanger, comprendre ce qui se cache derrière la série de réforme en cours. Très souvent, cela conduit à structurer des actions locales, comme à articuler l'action locale avec d'autres territoires. Et au fur et à mesure apparaît le besoin de porter une alternative d'avenir pour l'école, pas seulement pour s'opposer aux réformes en cours mais aussi pour remédier aux insuffisances du système scolaire actuel. D'où la nécessité d'articuler mieux le rassemblement local avec la convergence des décisions au niveau national. D'où la nécessité et l'opportunité pour les parents FCPE d'expliquer à tous les parents que nous côtoyons dans des collectifs ou dans des actions de se fédérer au sein d'une grande fédération nationale pour peser dans les choix à tous les niveaux.

Enfin, des centaines de débats ont eu lieu à travers le pays depuis quelques années, dont le nombre et la fréquentation vont croissant, traduisant une inquiétude et une envie d'alternative pour l'école et pour les futurs adultes. La démultiplication du débat, pour associer le maximum de citoyen, est essentielle. Mais elle appelle simultanément un besoin de convergence, d'articulation: entre les actions sur différents territoires; entre action militante et action dans les institutions; entre les niveaux local et national. La FCPE 95 est disponible pour participer à tout débat organisé par toute association, collectif, groupement syndical, élu, comme cela se fait dans le cadre du collectif « Education 95 » et elle prendra ses propres initiatives en y invitant tous ses partenaires.

Dans le Val d'Oise le CDPE95 a décidé d'engager avec tous les conseils locaux qui s'inscriront dans cette démarche des campagnes d'action portant aussi bien sur des thématiques nationales qui trouvent leur déclinaison dans le département et au plan local, que des actions partant du local pour agir au niveau départemental. Ces actions seront des rencontres débats, des pétitions, des projets alternatifs. Elles seront portées par des affiches et des documents-propositions à mettre à la portée de tous :

- **Rythmes scolaires** : quelle organisation de la semaine pour combien d'heures ;
- **Santé et Poids des cartables** : arrêtons le massacre ;
- **Hygiène des toilettes de tous les établissements** : pour prendre conscience et agir ;
- **Restauration** : la qualité pour tous ;
- **Handicap** : école, loisirs, famille l'enfant à une vie qui ne se tronçonne pas.
- **Transports** : à l'heure des grands choix pour l'Ile de France, le 95 est à la traîne.

Le CDPE appuiera matériellement et humainement les Conseils Locaux, nos adhérents, en favorisant les solidarités et les interventions de ses administrateurs, toutes les initiatives publiques de ses conseils locaux s'inscrivant dans cette démarche.

Des actions pour avancer au quotidien pour une école ambitieuse

Nous pouvons tous être des Acteurs, faire retirer ces réformes et stopper la suppression des postes

d'enseignants et d'agents de l'enseignement public. En finir avec l'étranglement budgétaire et la casse des services publics, mettre en échec les directives européennes qui pilotent ces réformes et enclencher d'autres choix. Nous pouvons sortir l'école des logiques de la rentabilité financière. Stopper le remodelage de l'école formant des jeunes « rentables » pour quelques actionnaires. Faire grandir dans l'opinion l'exigence d'un projet d'ampleur, un enjeu de civilisation. Une véritable ambition sociétale pour sortir de la crise et faire progresser l'école. *L'avenir a besoin de citoyens et de salariés plus et mieux formés.* Pour cela, il faut des programmes qui donnent à chaque jeune les outils pour penser le monde de demain et avoir prise sur lui ; une scolarité obligatoire de 3 à 18 ans (et une place garantie en maternelle pour chaque enfant de 2 ans, sa scolarisation effective étant laissée à l'appréciation des familles) ; et jusqu'au collège, une scolarité unique redynamisée, transmettant une culture commune, garante d'une société soudée et solidaire. Seule l'école publique peut relever ce défi. L'école doit se faire à l'école, pas ailleurs. Pas de transfert vers le local ni le privé !

1) Les inégalités sont de la responsabilité de la nation.

L'ambition ne doit pas rester un vœu pieux. L'échec n'est pas une fatalité, on peut y remédier si l'éducation prioritaire et les RASED sont maintenus, si on améliore les conditions d'enseignement et d'étude, et si on relance la recherche en éducation et la formation d'enseignants, en lien avec les pratiques.

2) Une école qui appartient à tous.

L'école n'appartient pas aux experts, ni aux gestionnaires de flux humains, mais aux familles, aux enseignants, aux lycéens, aux étudiants, aux élus du peuple et à l'ensemble des citoyens de ce pays. Une vraie citoyenneté passe par des pouvoirs réels. L'égalité sur le territoire national passe par la prise en compte des réalités locales, donc par une action concertée avec les collectivités territoriales et les organisations représentatives.

3) De l'école au métier.

Contre la mise en concurrence des élèves et des salariés par l'individualisation, chaque formation doit déboucher sur une qualification, reconnue dans les conventions collectives du privé et les grilles salariales du public.

4) Transformer l'école.

C'est pour transformer ainsi l'école dans le sens de son amélioration, qu'il faut des moyens. La preuve est aujourd'hui faite qu'il y a de l'argent. Exigeons une hausse significative, pourquoi pas le doublement du budget du ministère de l'Éducation Nationale (63 Mds € aujourd'hui) pour éviter les inégalités de traitement entre les villes et les familles. Demandons à nos futurs députés européens d'exiger de la banque centrale européenne des prêts à taux faible pour les services publics.

Développons ceux-ci en économisant les 40 Mds que les intérêts d'emprunt coûtent annuellement à l'Etat. L'intérêt général doit être reconnu et favorisé par toutes les politiques publiques.

A l'inverse des politiques actuelle de régression, ce qu'exigent les parents, les enseignants, les élus défenseurs de l'enseignement public ce n'est pas de changer d'école pour la réduire, c'est au contraire de transformer l'école pour la relancer, pour lui faire passer un cap de démocratisation scolaire.

Pour mettre en œuvre ces propositions, il faut des moyens. Des moyens humains, des moyens d'innovation pédagogique, des moyens financiers.

Ces moyens existent, ils sont la propriété de la nation dans son ensemble. Ne nous laissons déposséder de nos droits par une poignée de spéculateurs avides de la « profitation » qui ne voient en nos enfants que les outils de leur unique enrichissement.

Nous souhaitons que ce nouveau quinquennat soit celui d'une école pour tous et surtout de la réussite de tous les enfants où qu'ils se trouvent en France.